



## Édito

La fin de l'année approche : les projets se concrétisent et les travaux avancent.

La mise en place de la voie à vélo sur le canal renforce l'attrait touristique de notre village et de ses environs.

La rénovation de la Cure pour les enfants et les associations vise à soutenir le dynamisme de notre population.

La construction de la cantine et le transport à la demande sont autant de services pour lutter contre l'isolement des seniors.

Les travaux de la station d'épuration éloignent tout risque de pollution liée à la vétusté des installations et améliorent la qualité de l'eau de l'Aumance. Nous en avons profité pour ouvrir les pelles de la retenue afin d'enlever le plus de sable possible.

Les dernières intempéries nous ont aussi amenés à enlever quelques arbres qui étaient tombés ou menaçaient de le faire.

Le remplacement des vieilles ampoules de nos candélabres par des led permettra de réduire notre consommation d'électricité.

Voici quelques exemples qui montrent notre volonté de répondre à vos besoins, assurer votre sécurité et améliorer la qualité de vie sur la commune.

Et pour vous présenter tous nos projets, je vous invite à retrouver votre conseil le samedi 12 janvier à 17 heures à la salle Alain Fournier pour les traditionnels vœux.

*Pierre-Marie DELANOY, Maire de la commune*

# Édito du maire de la commune déléguée de Vitray

---

C'est aux Arpents que se sont portés les principaux travaux de la commune en 2018. Le mandat précédent avait en effet commencé l'enfouissement des lignes téléphoniques et électriques dans le bourg. Il nous paraissait naturel de prolonger ce chantier aux Arpents en commençant par la D 427. Les travaux ont eu lieu cet été et ont été complétés par la réalisation d'un chemin piétonnier, gage de sécurité pour les enfants qui utilisent l'abribus. La prolongation de ce même enfouissement, rue des Arpents, a été votée par le conseil municipal de la commune nouvelle. Cette dernière tranche sera réalisée dans le courant de l'été 2019.

Certaines routes communales, fréquentées notamment par nos exploitants agricoles, ont été refaites aux Aulmes et aux Chérons.

Enfin, le "mur de vision", dont nous annonçons la création dans le précédent bulletin, a connu une grande fréquentation durant les mois de septembre et octobre.

Le conseil communal de Vitray continuera de privilégier le bien-être des habitants comme l'embellissement de la commune.

*Louis de CAUMONT, Maire de la commune déléguée de Vitray*

## Samedi 12 janvier 2019, les Vœux du Maire

---



**Samedi 12 janvier 2019 à 17h**, le maire de Meaulne-Vitray et son équipe municipale vous convient à célébrer la nouvelle année à la salle des fêtes Alain Fournier à Meaulne.

Après une présentation par Pierre-Marie DELANOY des projets en cours et des points marquants de la vie de notre commune nouvelle, cette soirée s'achèvera autour du verre de l'amitié.

**Nous vous attendons nombreux, de Vitray et de Meaulne.**

**SAMEDI 12 JANVIER 2019 à 17h à la salle des fêtes ALAIN FOURNIER  
VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Station d'épuration

---

En cette fin d'année, une grande partie des travaux d'assainissement a été réalisée même si la station d'épuration n'a pas encore vu le jour.

Au carrefour de la rue du Moulin et de la route du Vernet, la pente du réseau a été inversée afin d'abandonner l'ancien réseau qui longeait la rivière. À la sortie de Meaulne en direction de Montluçon, le vieux réseau a été lui aussi abandonné pour un nouveau qui rejoint le centre bourg. Le plus délicat fut la traversée sous l'Aumance.

Tout cela a été l'occasion d'effectuer le bon raccordement des maisons voisines, à la charge de la commune.

L'autre partie du chantier est prévue en 2019 et concerne la nouvelle station d'épuration.

Tous les problèmes d'évacuation, de pollution et de vétusté du réseau d'assainissement seront ainsi réglés.

## Bois et Aumance

---

Dans le précédent numéro, nous évoquions des difficultés concernant du bois au bord de l'Aumance : celles-ci sont résolues.

L'entreprise est venue chercher le bois qu'elle avait coupé à notre demande route d'Hérisson et au lotissement.

Quant aux troncs au pied de la retenue de l'Aumance, ce sont les agents qui en ont fait l'enlèvement. Après avoir ouvert les pelles et réduit le débit de la rivière, ils ont pu accéder aux troncs qui ont été débités et évacués.

La retenue a pu ainsi être nettoyée ... jusqu'à la prochaine fois.

# Consultation publique

---

## Consultation publique sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation



L'Aumance et le Cher faisant partie du bassin Loire-Bretagne, les habitants de la commune ainsi que la collectivité sont invités à participer à une consultation organisée par le Comité de bassin et le préfet de la Région Centre-Val de Loire concernant la gestion de l'eau et des risques d'inondation.

Tous les documents sont téléchargeables sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr), avec un questionnaire vraiment très détaillé. Les particuliers peuvent aussi faire parvenir une contribution écrite, individuelle ou collective, à [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr). Rêvons un peu : et si le désensablement de la retenue de l'Aumance redevenait possible ?

## Lettre d'information du SIVOM

---



Une des préoccupations majeures du SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) de Nord Rive Droite du Cher est de pérenniser la distribution d'une eau de qualité dans des conditions optimales, en zone rurale, pour les générations futures, en prenant en compte la dégradation des conditions climatiques. Pour y parvenir, le SIVOM a procédé dès 2013 à l'installation de compteurs sectoriels, travaux d'envergure qui ont permis de réduire les pertes d'eau en favorisant une détection des fuites plus rapide et précise sur l'ensemble du territoire des communes adhérentes. En 2018, la mise en place de trois postes de chloration

supplémentaires a été préconisée pour améliorer le niveau de protection de l'eau contre les bactéries (action de désinfection). Le réseau d'adduction en eau potable du SIVOM ne disposait que d'un seul dispositif à la station de Prévallon pour 440 km de conduites... Ces travaux bénéficient à l'ensemble des abonnés et sont classés comme prioritaires.

Le SIVOM a pour autre mission de préserver l'environnement en améliorant, développant les réseaux d'assainissement collectif et en contrôlant l'état du parc des assainissements individuels dans le respect de la réglementation en vigueur. Actuellement sept communes adhèrent au service Assainissement Collectif : Hérisson, Saint-Bonnet-Tronçais, Vallon en Sully, Louroux- Bourbonnais, Urçay, le Vilhain et Le Brethon. Le Comité Syndical du SIVOM aura le plaisir d'accueillir l'adhésion de la commune de Meaulne-Vitray au 1er janvier 2020, concrétisation d'une réflexion menée conjointement par les élus des deux parties depuis plusieurs années. Tous les moyens seront mis en œuvre de la part des services du SIVOM pour que cette mutation s'effectue dans les meilleures conditions pour les abonnés.

C'est l'occasion de souligner le développement du service communication qui, notamment grâce au site internet [www.sivomvallon.fr](http://www.sivomvallon.fr), propose, tout au long de l'année, des prestations d'accompagnement des usagers par la diffusion régulière d'informations et la mise en place d'interactions telles que le simulateur de factures. Découvrez-nous sur la page d'accueil du site et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

**Nouveau au 1er janvier 2020** : adhésion de Meaulne-Vitray au service assainissement collectif et de Cérilly aux trois compétences Eau, Assainissement collectif et non collectif (SPANC) !

## Autre nouveauté au SIVOM !



... Des moutons ont été « recrutés » au SIVOM en tant qu'agents spécialisés du désherbage sur les sites ! ... une façon écologique et naturelle de gérer les nombreux espaces verts du SIVOM !

Connectez-vous sur [www.sivomvallon.fr](http://www.sivomvallon.fr)

## Travaux par ENEDIS

---

Enedis (anciennement ERDF) nous annonce qu'il sera procédé en 2019 à des travaux d'élagage sous la ligne à haute tension route de Hérisson ainsi qu'autour du poste situé route d'Ainay-le-Château.

**À NOTER** : si une ligne est coupée, si un arbre menace une ligne ou si une branche est tombée sur une ligne, ne vous approchez pas et prévenez leur service dépannage au **09 726 750 03**.

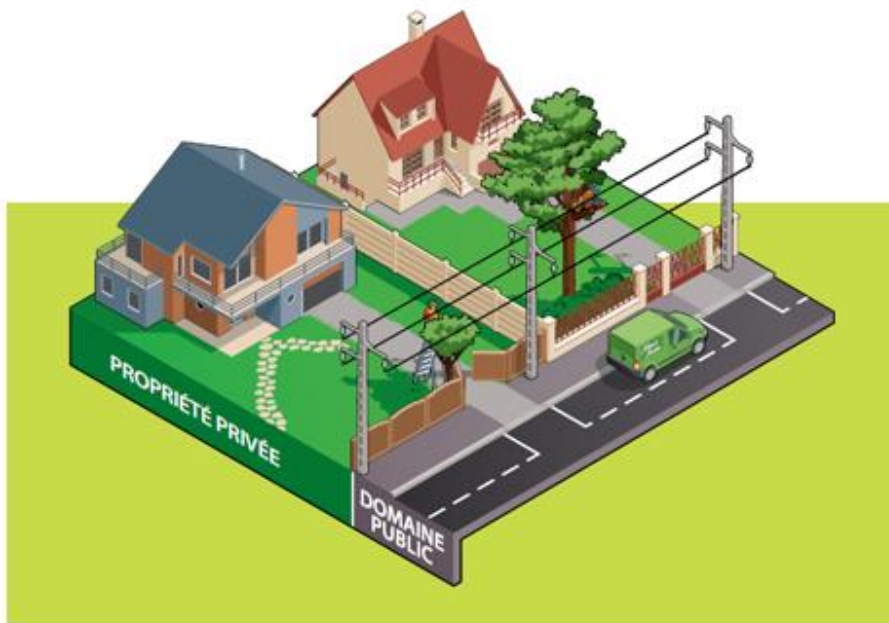
**IMPORTANT** : En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, le propriétaire, ou le locataire, est responsable des dommages causés sur la ligne. Enedis est fondé à demander la réparation des préjudices subis.

### **ENEDIS nous informe : qui est en charge de l'élagage ?**

Vous êtes propriétaire ou occupant du terrain à élaguer, il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- **Le propriétaire ou locataire selon 3 situations**

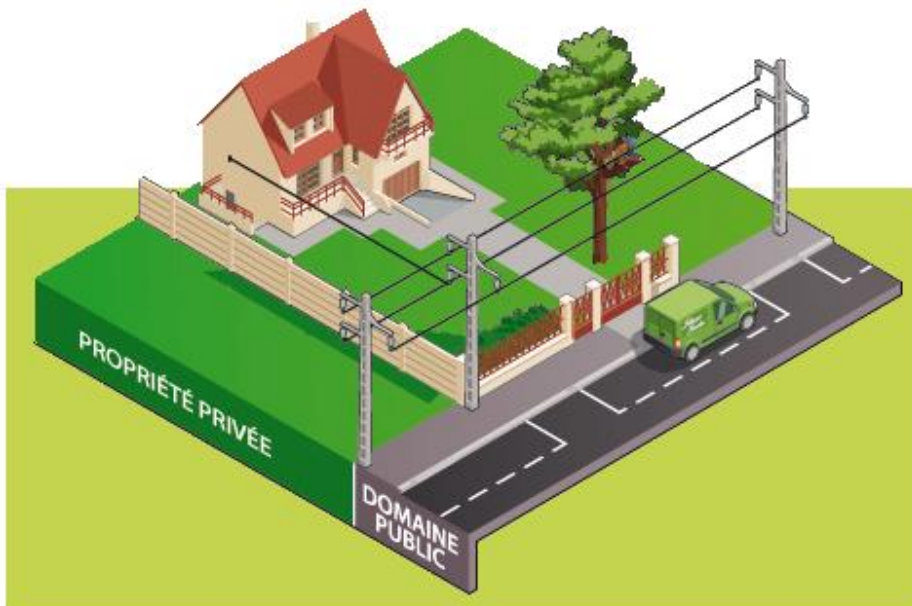
1-L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique



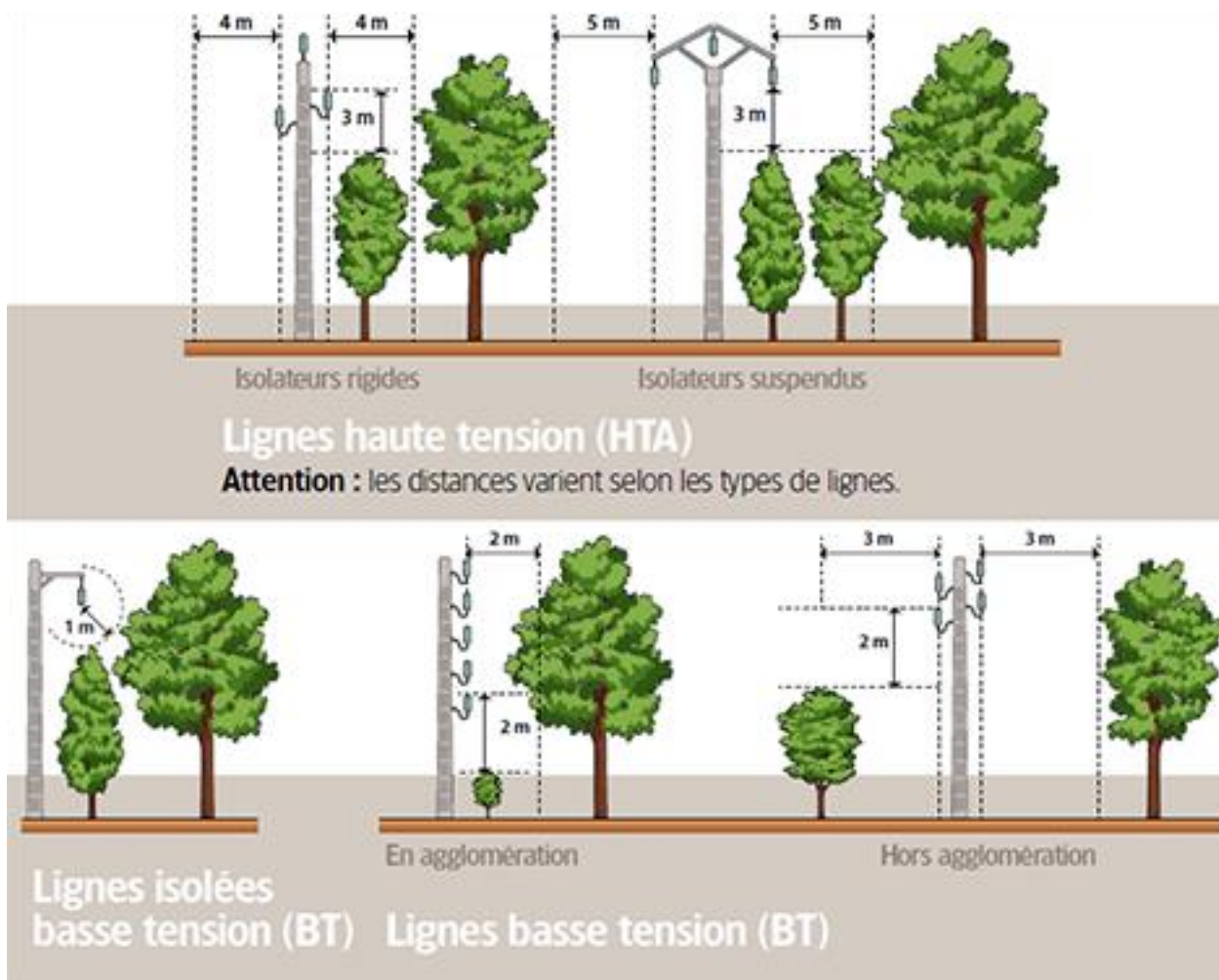
2- L'arbre a été planté **après** la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé



3-L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété



Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec nos équipes via une Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux sur [www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr)





L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).

- **Enedis est en charge de l'élagage dans les autres cas**  
(sur le domaine public et sur le domaine privé si les arbres préexistaient à la ligne)

À NOTER : les particuliers souhaitant faire réaliser des travaux d'élagage pour protéger les lignes électriques peuvent bénéficier du tarif "Enedis" en s'adressant à une entreprise prestataire, après déclaration et inscription en ligne (voir ci-dessous et brochure explicative [http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/userfile?path=/fichiers/brochures/Reformereseaux\\_Maitresdouvrag.pdf](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/userfile?path=/fichiers/brochures/Reformereseaux_Maitresdouvrag.pdf)).

## Travaux du canal

Au mois de septembre, la frayère pédagogique a vu le jour à l'initiative de l'Esox meulnois au bord du canal. Les travaux ont été financés par la Fédération nationale de pêche et subventionnés en partie par la commune : après le nettoyage de la frayère même, un passage en béton a été construit pour la garder constamment en eau.

Ce projet vient de faire l'objet d'une présentation par la revue « La Pêche et les Poissons » dans son numéro de décembre !

Il est encore prévu des panneaux explicatifs et la végétalisation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la finalisation de ce projet.



Travaux de terrassement : la voie à vélo bientôt opérationnelle

En novembre, a démarré la voie à vélo sous la direction du Syndicat du canal (département du Cher).

Cette voie fera la liaison entre Montluçon et St Amand Montrond par le canal.

Les travaux sur la partie du canal que la commune a récemment acquise se feront dans un deuxième temps.

## Concours des maisons décorées

---



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Meaulne-Vitray reconduit le concours des maisons décorées. Nous vous invitons à participer nombreux. Comme chaque année, les décors naturels ou peu énergivores seront privilégiés.

Vous pouvez vous inscrire en complétant le formulaire ci-dessous

et en le retournant à la mairie ou en le renvoyant par mail à [mairie.meaulne@orange.fr](mailto:mairie.meaulne@orange.fr) avant le 30 décembre 2018.

.....  
Mme/M .....

Adresse .....

Souhaite s'inscrire au concours communal des maisons décorées.

Le ..... / ..... / 2018

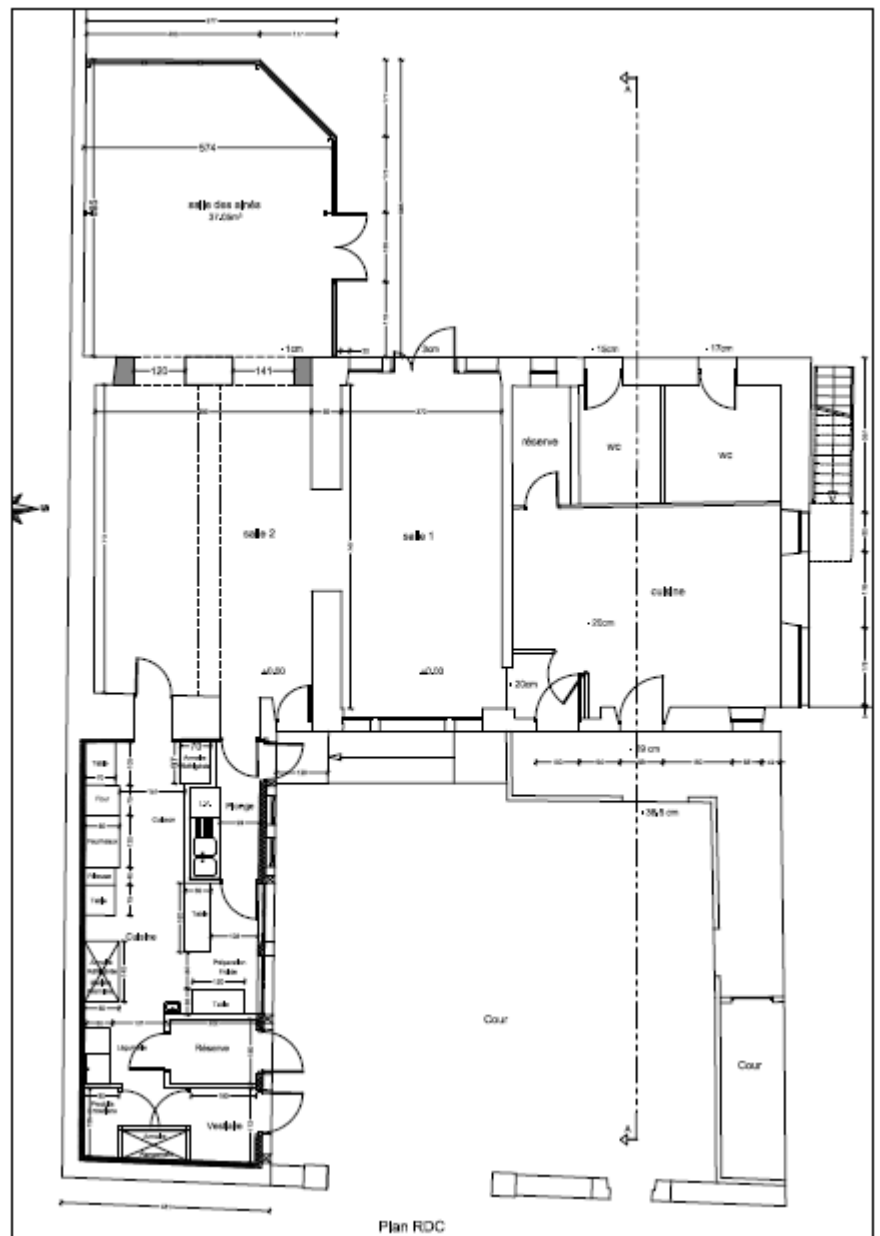
Signature

# Travaux de la cantine

Après la réalisation des plans de la nouvelle cuisine, à la place des ateliers municipaux, et de la salle à manger pour les seniors, qui voisine le réfectoire des enfants, les demandes de permis de construire ont été déposées. L'architecte est passé à la phase de préparation du dossier de consultation des entreprises.

La cantine senior verra le jour à la rentrée de septembre 2019.

*Attention, sur le plan joint, des changements pourront être apportés à l'aménagement intérieur de la partie cuisine.*



# L'espace associatif et éveil jeunes enfants

Les travaux de la Cure ont commencé en octobre.

Ils consistent en la rénovation de la garderie et la création d'un espace goûter en rez-de-chaussée, en l'aménagement d'une salle de réunion, d'une salle informatique et d'un bureau pour les associations à l'étage. Le chauffage est opérationnel. L'électricité, la plomberie sont en cours. Les murs sont isolés de l'intérieur, de nouvelles cloisons ordonnent les espaces.

Les sanitaires sont correctement raccordés et les écoulements pluviaux ont été séparés des eaux usées.

Ces espaces devraient être ouverts comme prévu en mars 2019.

La mise en place de l'ascenseur se fera dans un deuxième temps en raison de démarches administratives plus longues.

Nous vous rappelons que ces travaux sont financés entièrement grâce à un don.

## **Transport à la demande**

---

Le transport à la demande des aînés de la commune de Meaulne-Vitray est opérationnel au 15 décembre.

C'est la conclusion d'une enquête effectuée auprès des aînés en juin 2014, suivie de deux réunions publiques où a été évoquée la nécessité de créer une solution de transport pour les aînés. Le but étant de lutter contre l'isolement des personnes âgées, qui vivent souvent "éloignées de tout", et grâce à ce service de mobilité proposé sous certaines conditions, de leur faciliter l'accès aux services de santé, de leur donner la possibilité de faire leurs courses et de garder un lien social en accédant à certains loisirs.

Le prêt du véhicule de la commune nous permet de commencer dès maintenant ce service gratuit.

Le CCAS assurera le fonctionnement et la gestion des bénévoles qui se sont gentiment proposés : après votre demande faite en mairie ou par téléphone au 04 70 06 95 34, l'animateur sera contacté et votre demande sera prise en compte.

Un bilan de l'action sera fait en juin 2019.

# Sécheresse

---

## *Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour la commune de Meaulne-Vitray*

La préfecture nous informe que le ministère de l'intérieur ne traitera notre demande qu'au deuxième semestre 2019, après la publication du rapport de Météo France pour 2018. D'ores et déjà, les sinistrés doivent, après signalement du sinistre à la mairie, déclarer à leur assureur la nature des dommages subis (photographies des dommages recommandées). Seuls les biens couverts par une garantie "dommage aux biens" seront pris en compte ; à l'heure actuelle, le montant de la franchise est de 1 520 € pour les biens à usage d'habitation, et au minimum de 3 050 € pour les biens à usage professionnel. Les sinistrés disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la publication de l'arrêté attendu avant de finaliser leur déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurance afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi.

En outre, le département de l'Allier tout entier vient d'être reconnu en état de calamité agricole par le Comité national de gestion des risques en agriculture : cette fois cela concerne uniquement les biens non assurables, donc les exploitations avec des animaux ; les exploitants pourront effectuer leur télédéclaration de pertes après la publication de l'arrêté interministériel.

## Les fréquences de la TNT changent

---

Afin de libérer des fréquences en faveur de la téléphonie mobile (4G et future 5G), la réception de la TNT est modifiée, ce qui nécessite une nouvelle recherche des chaînes pour les installations à antenne râteau (plus d'un foyer sur deux en France).



LES FRÉQUENCES DE  
LA TNT **CHANGENT**

**PRÉPAREZ-VOUS !**

Pour notre commune, ce changement est annoncé pour le 29 janvier (réception d'émetteurs de Bourges ou Orléans) mais des habitants nous ont déjà signalé des problèmes de réception le 4 décembre (émetteurs de Clermont-Ferrand et Limoges). Les renseignements et démarches à suivre sont présentés sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou par téléphone au 09 70 818 818.

Si des difficultés de réception persistent à la recherche des chaînes après la date de modification, des aides financières peuvent être accordées par l'ANFR (Agence nationale des Fréquences) sous certaines conditions : de 120 à 250 euros TTC maximum pour adapter l'antenne de réception ou pour passer à un mode de réception alternatif (<https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/changement-de-frequences/aide-a-la-reception/>)

## Repas des aînés de Meaulne

Samedi 24 novembre, le repas des aînés de Meaulne, organisé par le CCAS, a réuni 75 personnes autour d'un bon repas préparé par le restaurant "Au Cœur de Meaulne".



L'ambiance musicale a été assurée par  
David KASMARECK



## MENU

24 Novembre 2018

*Terrine de foie gras de canard  
chutney d'oignons*

*Filet mignon de cochon du Bourbonnais jus de  
viande à la moutarde de Charroux*

*Assiette de fromages d'Auvergne*

*Entremets framboise craquant pistache*

*Douceurs*

# Fête des Lumières -Téléthon

Beaucoup de travail pour les bénévoles de l'Atelier intergénérationnel de Meaulne Village Ami des Aînés, pour les associations meaulnoises participantes, le Centre social, et les enfants de la garderie qui, sous la direction d'Estelle, ont animé la soirée.



**Téléthon 2018 – Atelier intergénérationnel**

Le spectacle de marionnettes, la tombola de la Gym meaulnoise, les objets de décoration réalisés à Meaulne-Vitray, les livres d'occasion, les gâteaux, crêpes, croque-monsieur, vin chaud et potages ont été également appréciés. Le montant des sommes collectées pour le Téléthon à l'occasion de cette journée s'élève à 1 525 euros.



**Téléthon 2018 – Enfants de la garderie**

# Ordures ménagères & Poubelles

Jour de collecte des bacs le lundi pour Meaulne et pour Vitray

Le SICTOM région Montluçon vous a déposé deux containers gris par foyer, un avec couvercle de couleur bordeaux pour les ordures ménagères, l'autre avec un couvercle de couleur jaune pour la collecte des recyclables. Jetez vos ordures ménagères dans un sac avant de les mettre dans le bac à couvercle bordeaux et les déchets recyclables en vrac sans sac dans le container jaune.



Les points tri seront supprimés (containers bleu et jaune), seuls resteront les containers verts destinés au VERRE.

Les passages de la Tritou mobile seront reconduits en 2019 : nous vous préviendrons des dates exactes dès qu'elles seront en notre possession. Le premier passage aurait lieu du jeudi 17 au samedi 19 janvier.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de Vallon-Chazemais changeront au 30 décembre 2018, avec un horaire d'hiver puis un horaire d'été à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019 (voir infos pratiques en dernière page).



# Recette Anti-Gaspi :

## Pain perdu aux pommes caramélisées

### Ingrédients :

4 tranches de pain rassis (ou mieux brioche ou pain de mie)

4 pommes

120 g de beurre

1 œuf

10 cl de lait

100 g de sucre en poudre

1 sachet de sucre vanillé

20 cl de crème liquide

Tremper rapidement les tranches de pain dans l'œuf battu avec le lait et le sucre vanillé.

Les faire dorer 5 min par face dans 80 g de beurre chaud.

Dans une autre poêle, faire dorer les pommes tranchées dans le reste du beurre et le sucre.

Recouvrir le pain de tranches de pommes caramélisées.

Verser la crème dans la poêle, laisser bouillir pendant 5 min.

Servir la sauce caramel avec le pain perdu.



## Chemins de randonnée : deux nouveautés

- Création d'un nouveau chemin de randonnée par la Communauté de communes du pays de Tronçais : la Boucle de Meaulne-Vitray (voir plan ci-joint).



- Signature d'une convention avec la Fédération française

de la Randonnée pédestre pour autoriser le balisage et l'entretien de l'itinéraire GR41 (chemin de Grande Randonnée) utilisant les voies communales suivantes : Chemin de halage du Canal de Berry, RD 312, Chemin rural de Valigny, Voie communale de la Perche à Epineuil, Chemin rural de Montbout à Valigny.

# Programme culturel

Chaque année, la municipalité organise à l'intention de ses administrés des activités culturelles qui sont soit gratuites, soit au prix de 5 euros pour les adultes avec gratuité pour les enfants et adolescents. Un vin d'honneur en général bien garni vient clore chaque manifestation. Les thèmes sont choisis dans les domaines des arts, de la nature et du patrimoine pour offrir un intérêt à la fois immédiat et susceptible d'approfondissement.



*Salon du Champignon - Octobre 2018*



Pour l'année 2019, ce sera :

- Conférence d'histoire de l'art (autour de l'art des cavernes) par Michel Cegarra dimanche 14 avril à 17 h à la salle des fêtes Vitray
- Les plantes toxiques par Mme Duclos dimanche 12 mai à 14 h 30, soit à Meaulne à la salle du Parc, soit à la salle des fêtes de Vitray
- Le concert d'été aura lieu dimanche 28 juillet en l'église Saint Symphorien
- Nuit des étoiles (conférence et observation guidée) par Norma Desprez vendredi 9 août à 21 h à la salle des fêtes de Vitray
- Une conférence sur le patrimoine local dimanche 15 septembre (ou dimanche 22)
- Le Quatrième Salon du Champignon avec l'Association mycologique du Val de Cher samedi 20 et dimanche 21 octobre à la salle Alain Fournier
- Le Concert d'hiver dimanche 17 novembre en l'église Saint Symphorien

## Mémoire de Meaulne

---

Le groupe de travail « Mémoire de Meaulne » prépare un nouveau document sur les exploitations agricoles de la commune dans les années cinquante, après les six documents déjà publiés sur le site [www.meaulne.fr](http://www.meaulne.fr) : *De l'Hôtel de l'Union au Cœur de Meaulne, Les Hôtels-restaurants de Meaulne, La Rue des Dames ... du temps jadis, Le marché à Meaulne : souvenirs des années cinquante, Deux débits de boisson à Meaulne dans les années cinquante-soixante, et Les Bistrots meaulnois dans les années cinquante-soixante.*

Si vous avez des témoignages ou des documents à apporter au nouveau sujet, nous vous serions reconnaissants de prendre contact avec la mairie.

- ❖ Un passionnant livret abondamment illustré sur le patrimoine artistique de l'église Saint-Symphorien est disponible à la mairie pour le coût de 5 euros.

## Noël des enfants à Vitray

---

À l'heure où nous écrivons le père Noël n'est pas encore arrivé à Vitray mais il nous a certifié qu'il passerait le 21 décembre ; il a préparé 24 cadeaux pour les enfants de moins de douze ans. Il devrait arriver après qu'une compagnie de Bourgogne, Terre 2 songes, aura fait rêver les enfants avec un conte de Noël.

Comme tous les ans, après son passage, parents et enfants se retrouveront pour grignoter bonbons, chocolats, gâteaux et partager des boissons.



## Une nouvelle activité à Vitray

---

### Les Poulailleurs de Linda au lieu-dit Les Aulmes

Nouvellement installée, Linda Desbordes a implanté 7 cabanes à volailles au lieu-dit Les Aulmes, commune de Vitray. Elle achète ses animaux, poulets, pintades, chapons, dindes et poulardes, lorsqu'ils ont 3 semaines. C'est en plein air qu'elle amène à maturité 120 poulets et une trentaine de



pintades en les nourrissant de blé, maïs et pois fourragers locaux. Il faut compter environ 6 mois pour obtenir un bon poulet de 2 kg ou une bonne pintade de 1 kg 800.

Actuellement, ce sont dindes de Noël, poulardes et chapons qu'elle bichonne. Son laboratoire devrait être fin prêt pour les fêtes de fin d'année.

Elle a également une vingtaine de poules pondeuses pour la production d'œufs, des

poules plus vieilles pour cuisiner des poules au pot, des coqs plus âgés pour préparer un bon coq au vin et des dindes tout au long de l'année pour en faire un barbecue par exemple. Les enclos sont bien protégés pour faire fuir les renards et autres nuisibles.



Poulaillers des Aulmes, Vitray

Les ventes se font uniquement sur place et sur commande.

## Repas des aînés à VITRAY

Le 15 décembre à la salle des fêtes de Vitray, 38 personnes invitées par le CCAS se sont réunies pour fêter Noël autour d'un repas préparé par Gilles FRIAUD et se sont régalées. Pour celles qui n'ont pu se déplacer, soit 11 sur la commune et 4 en maison de retraite, un colis leur sera distribué avant Noël.

**REPAS DES AÎNES**  
15 décembre 2018

Vin blanc    Vin rouge  
Champagne



Apéritif  
Amuse bouches  
Salade de brochette de crevettes  
Et saumon gravlax  
Croustillant d'effiloché de canard confit,  
sauce foie gras aux pommes  
Mignon de veau aux champignons  
grilles avec ses légumes  
Salade et fromages  
Assiette gourmande  
Café





## Les 10 ans de l'association Vitray Festivités



Voilà déjà 10 ans que l'association Vitray Festivités est née, créée par quelques personnes de Vitray dont l'objectif était de dynamiser le bourg en organisant des manifestations festives, culturelles, pédagogiques et sportives, avec pour commencer un repas champêtre. Très vite, en novembre 2009 une association s'est constituée avec à sa tête une présidente, Odile Bouchardon et une vice-présidente Odile Rovelon qui détient aujourd'hui toujours cette responsabilité. La première année, diverses manifestations ont été organisées, à savoir une galette des rois, un repas dansant, une brocante, un repas champêtre, bien apprécié l'année précédente, une fête du brâme, et une randonnée pédestre. Ce n'est que plus tard qu'une randonnée VTT sera ajoutée.



L'équipe de Vitray Festivités

Aujourd'hui, par manque d'adhérents, le repas dansant et la brocante ont été supprimés.

Les 10 ans seront fêtés pour la fête du brâme. Cette fête phare de l'association, toute petite au départ, a su séduire et conquérir un public de plus en plus nombreux pour atteindre une renommée régionale. Sur une durée très courte de 4 heures environ, ce ne sont pas moins de 500 visiteurs qui arrivent dans le petit bourg de Vitray.



**Delphine PACTAT,**  
artiste naturaliste

Et pour fêter cet anniversaire le 21 septembre 2019, la petite équipe de VF prépare de nombreuses nouveautés et espère aussi pouvoir réaliser de grands rêves, avec bien sûr de nouveaux exposants, toujours nos amis les sonneurs tant appréciés de la foule, un film avec l'espoir de recevoir le professionnel local, une grande envie d'accueillir le champion de France d'imitation de brame du cerf, peut-être aussi un champion de France de sculpture à la tronçonneuse, d'organiser des promenades en calèche pour aller à l'écoute du cervidé ; toutes ces activités pourraient être retransmises sur grand écran.

Il reste neuf mois pour préparer une des plus belles fêtes de mémoire de Vitray Festivités.



**Philippe JEANGORGES,**  
sculpteur sur bois

Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour mener à bien cette aventure. Si vous avez envie d'en faire partie, vous serez les bienvenus.

Vous pouvez contacter un membre de l'équipe par mail ([vitray.festivites@orange.fr](mailto:vitray.festivites@orange.fr)) ou sur la page Facebook Vitray Festivités



**M. LEPETIT,** Chantourneur

# La Boule Meaulnoise

Les 70 ans de l'association La Boule Meaulnoise (1949-2019)



Un peu d'histoire : aussi appelée Sport-Boules, la Boule lyonnaise née au XVIIIe siècle à Lyon est élevée au rang de sport en 1850 et possède son propre championnat du monde.

Lisse ou striée, la boule lyonnaise est rembourrée et fabriquée en bronze. Elle se choisit en fonction de la taille de la main du joueur et de sa force ; un but et un cinquante (instrument de mesure) font partie du matériel nécessaire pour jouer.



Les règles de la Boule lyonnaise étant très précises, son terrain ou « cadre » est délimité en conséquence. Il mesure exactement 27,50 m de long et de 2,5 à 3 mètres de large et est divisé en trois zones principales : un rectangle central de 12,50 m de long dans lequel le joueur fait rouler sa boule, et à chaque extrémité deux autres espaces mesurant chacun 5 mètres de long : le premier où le joueur prend son élan pour lancer sa boule, le second où se trouve le but.

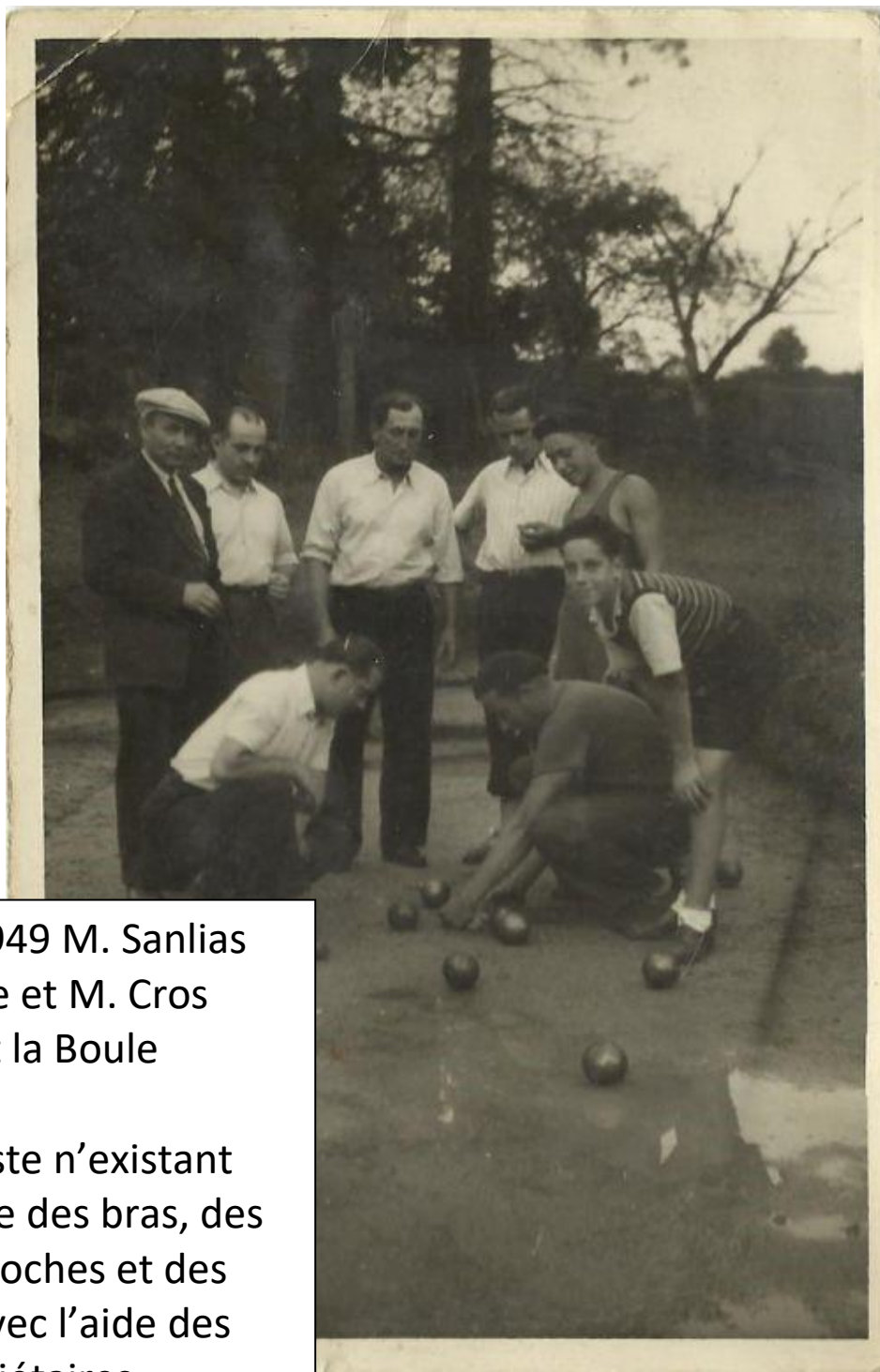
Les parties se jouent en 13 points quelle que soit la compétition. En revanche il y a un temps imparti pour chaque partie selon qu'elles soient jouées en Simple, Double, Triple ou Quadrette :

- Simple : de 1 heure à 1 heure 30.
- Double : de 1 heure 30 à 2 heures.



- Triple : de 1 heure 30 à 2 heures.
- Quadrette : de 2 heures à 2 heures 30.

Il y a aussi les championnats des Associations sportives et des Clubs sportifs (à voir chaque weekend via le lien <http://www.sport-boules-diffusion.com>)



Le 13 avril 1949 M. Sanlias Jean-Baptiste et M. Cros Jean fondent la Boule Meulnoise.

Le clos bouliste n'existant pas, à la force des bras, des pelles, des pioches et des brouettes, avec l'aide des premiers sociétaires, ils réaliseront les premiers jeux au parc municipal.

Le club organise tous les ans trois concours, un concours Quadrette le premier dimanche de juillet, un concours Double le premier dimanche d'août et un concours Vétéran au mois de septembre.

**Les manifestations** : un repas interne au club pour le weekend de Pentecôte, un cochon à la broche préparé par Gilles Dupéchet le deuxième dimanche d'août.

N'oublions pas les entraînements les mardis et jeudis à partir de 17h00 d'avril à octobre.

Nous vous attendons afin de vous initier à notre pratique sportive.



Des souvenirs de Mr. Aufort Alain (mémoire vivante du club), nous avons le récit d'une grande partie de la vie du club, et il s'en est passé des choses : des parties de boule mémorables aux quatre coins de la région, un concours du lundi de Pâques à Meaulne sous la neige, les parties nocturnes et les repas sous la pluie avec l'ancien barnum, un Championnat de France Quadrette à Grenoble, un Championnat de France Simple à Lyon en 2012, l'organisation du Championnat de France Quadrette à Vichy 2012, la participation du club à la 100ème édition du tournoi bouliste de Pentecôte Une à Lyon...

Nous voyageons dans le monde du Sport-Boules, une grande famille, avec beaucoup de rires et de chansons pendant les repas et après les rencontres.

**Mais sur le terrain c'est du sérieux.**

Le club à ce jour a connu le passage de dix présidents : de 1949 à 1950 M. Sanlias Jean Baptiste, de 1950 à 1955 M. Cros Jean, de 1955 à 1960 M. Sanlias Albert, de 1960 à 1970 M. Pesce Michel, de 1970 à 2006 M. Rondreux Roger, de 2006 à 2016 M. Santin Michel, de 2016 à nos jours M. Regrain Régis.

Il compte à l'heure actuelle une vingtaine de licenciés



Cette année pour les 70 ans de l'association, venez nous retrouver pour un vin d'honneur le dimanche 9 juin à partir de 12h00. Ce jour-là, un concours Quadrette sera organisé sur invitation à partir de 9h00.

Suivez la Boule Meaulnoise sur internet via le lien <https://la-boule-meaulnoise.blog4ever.com/>

# INFOS PRATIQUES :

**Mairie de Meaulne** : 2, place de la Mairie

Tel : 04 70 06 95 34 - fax : 04 70 06 91 29

Mail : [mairie.meaulne@orange.fr](mailto:mairie.meaulne@orange.fr)

Site web : <http://www.meaulne.fr>

> Accueil du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanence d'un élu (mairie ou adjoint) : le premier samedi du mois de 11h à 12h

Location de la salle Alain Fournier : renseignements sur le site de la commune et s'adresser à la mairie

**Ecole maternelle** : **Ecole primaire** :

9, place de l'Église 14, place de la Mairie

Tel : 04 70 06 98 75 tel : 04 70 06 92 12

Mail : [ecole.meaulne.03@ac-clermont.fr](mailto:ecole.meaulne.03@ac-clermont.fr)

**Garderie en période scolaire**

> **Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h et 16h30-18h30 pour les enfants scolarisés à Meaulne – Tel : 04 70 04 33 56**

**Relais Assistantes Maternelles (RAM), Centre Social** :

7, chemin de Dagouret tel : 04 70 06 95 21

Mail : [centre.social.meaulne@wanadoo.fr](mailto:centre.social.meaulne@wanadoo.fr)

Site web: <http://meaulne.centres-sociaux.fr>

RAM > Lundi au vendredi : 9h-16h30 ; animations mardi et jeudi : 9h-12h

**Bibliothèque** : Ecole primaire (salle au rez-de-chaussée) > Ouverture tous les mercredis de 14h (ou 13h30) à 15h30.

Responsable : M<sup>me</sup>BODARD

**L'agence postale communale** :

10 place de la Mairie

Tel : 04 70 08 66 72

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h
- > Mercredi et samedi 10h-12h
- > Courrier relevé à 12h (samedi à 10h30)

**Ramassage des ordures ménagères et des recyclables (poubelles couvercle jaune)** :

> Lundi matin pour Meaulne et pour Vitray

**Mairie de Vitray** tel : 04 70 06 96 08

> Ouverture : **lundi de 8h30 à 12h30, mardi et jeudi de 14h à 18h**

Mail : [mairie-vitray@wanadoo.fr](mailto:mairie-vitray@wanadoo.fr)

Location de la salle des fêtes : s'adresser à la mairie

**Médecin** : Mme Laure GOZARD

15 Rue des Dames – Tel : 04 70 06 95 73

Médecin de garde : 04 70 48 57 87

**Dentiste** : M. Jacques VIGIER

4 Route d'Hérisson – Tel : 04 70 07 22 57

> **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h**

**Infirmières** : M<sup>lle</sup> Mélanie VENUAT et M<sup>me</sup>

Isabelle TAVERNE 15, rue des Dames

tel : 04 70 06 98 02

**Pharmacie** : M. Jérôme MERLIN

19 Route de Paris – Tel : 04 70 06 96 45

> Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; samedi 9h-12h

Pharmacie de garde : 39 15

**Déchèterie de Vallon en Sully** :

La Montgarnie – Tel 04 70 06 55 61

> Horaire d'hiver : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; fermeture lundi et jeudi

Horaire d'été (1<sup>er</sup> avril 2019 - 1<sup>er</sup> novembre) : fermé lundi et jeudi ; mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h-12h et 13h30-18h

**Gîte de groupe municipal (20 pers.)** : ouvert toute l'année ; 4 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Photos et tarifs sur le site de la commune [www.meaulne.fr](http://www.meaulne.fr)

Réservations par mail :

[gitemeaulne@orange.fr](mailto:gitemeaulne@orange.fr)

ou par tel : 04 70 06 91 13